

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE WATTEN DU 16 MARS 2017

Le conseil municipal s'est réuni le 16 mars à 20h sous la présidence de M. Daniel Deschodt maire.

Etaient présents : M. Deschodt, M. Avart, M. Ducrocq, M. Penez, M. Dambricourt, Mme Sagniez, Mme Deram, M. Duval, Mme Isola, Mme Questier, Mme Rouselle, M. Vanpoperinghe, M. Vermeersch, M. Blin, Mme Lamarque, M. Marie.

Absents et excusés : Mme Cousaert, M. Crépin, Mme Danset, M. Berquez (procuration à M. Dambricourt), Mme Dufour (procuration à Mme Questier), Mme Erckelboudt (procuration à M. Penez), M. Guilbert (procuration à M. Vermeersch).

(M. Blin a informé le conseil qu'il avait déposé auprès du tribunal administratif de Lille une demande d'annulation de la délibération du 6 février 2017, relative à la vente des terrains de la rue de l'Ermitage à M. Doutrelant. M. le Maire a indiqué au conseil, qu'en vertu de sa délégation, il demandera au tribunal de ne pas faire droit à la requête en annulation.)

SIECF : cotisation communale au titre de 2017

La cotisation au SIECF était de 19 486,10 € pour 2016, elle s'élèvera à 27 305,60 € pour 2017, compte tenu de la prise en charge par le syndicat de l'éclairage public. Cette participation continuera à être fiscalisée.

Allée des Tulipes : enfouissement des réseaux

M. le Maire informe le conseil que la délibération prise en 2016, pour l'enfouissement des réseaux électriques allée des Tulipes, doit être redéfinie. Enedis n'accepte pas de mutualiser ses moyens, et refuse que la tranchée réalisée à cette occasion soit utilisée par d'autres prestataires pour l'éclairage public et les télécoms. En conséquence, une tranchée spécifique devra être réalisée, ce qui augmente le coût de l'opération qui passe de 22 361,74 € à 55 155 €.

Adhésion à l'Agence d'ingénierie départementale du Nord

Le conseil départemental a supprimé l'Agence technique départementale, et créé à sa place une Agence d'ingénierie dont le champ d'action sera élargi. Le conseil décide d'adhérer à la structure pour un montant de 21 centimes par habitant, montant identique à l'adhésion à l'ATD. Il désigne comme représentant à la nouvelle structure M. Jean-Luc Avart comme délégué titulaire, et M. Jean-Noël Penez comme délégué suppléant.

Indemnité des élus : modification de l'indice terminal brut

Pour se conformer au décret de janvier 2017, le conseil modifie la délibération fixant les modalités des élus, qui ne fera plus référence à un indice chiffré, mais à l'indice terminal de la fonction publique.

Médecine du travail

A la demande du Centre de gestion, le conseil valide la convention avec celui-ci pour l'exercice du rôle de conseil du docteur Antoine Delezenne, nouveau médecin du travail référant pour la commune.